



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique**



Repères concernant les pratiques artistiques en éducation musicale dans le contexte de reprise

Publié le 02/06/2020 – Mis à jour le 02/06/2020

Des préconisations et des ressources concernant la reprise de l'éducation musicale à l'école.

Cette période de deux mois de confinement peut avoir réduit les pratiques musicales des élèves au sein des familles. Si elles ont existé, les activités musicales en auront de fait exclu une composante essentielle : la dimension collective.

Dans le cadre de la réouverture progressive des écoles, le protocole sanitaire strict qui a été défini s'impose particulièrement à la reprise de ces pratiques qui ne pourront se faire dans les conditions habituelles.

Afin de vous accompagner dans vos réflexions, vous pouvez télécharger ci-contre :

- Une fiche « Repères » publiée par l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche, précise les pratiques artistiques en éducation musicale dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire.
- des préconisations et des activités proposées par la commission EAC de Loire-Atlantique.
- Deux propositions de création musicale avec Audacity pour les cycles 2 et 3

CPEM DSDEN 44

Thématique :

Danse - musique

Date :

26/05/2020

M.A.J. le 02/06/2020

Dans cette rubrique

- [Ressources pédagogiques](#)
- [Rencontres Chorales](#)
- [Concerts éducatifs](#)
- [Programmes](#)
- [Partenariats](#)

À télécharger

. Repères concernant les pratiques artistiques

. Préconisations et activités

. Création musicale et numérique (C3)

. Musique et numérique (C2)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

Tél : 02 51 81 74 74